



Conduite en état d'ivresse manifeste + sens interdit

Par **Ingg**, le **07/02/2013** à **13:03**

Bonjour,
Je suis cité devant la juridiction de proximité le 02 avril 2013 pour 2 infractions cumulé survenue le même jour (29/04/12):
- conduite en sens interdit (voie de bus),
- Alcoolémie 0,32 mg/l d'air.
A ce jour, j'avais 4 points sur mon permis, ma dernière infraction datant du 13 mars 2010 donc je devrais retrouver mes 12 points le 13 mars 2013. Pourriez vous me confirmer cette info ?
Mes questions :
1 - vais-je perdre mon permis ?
2 - que ce passera t'il pour moi ?
En vous remerciant par avance.

Par **Tisuisse**, le **07/02/2013** à **18:48**

Bonjour,
Dans un premier temps, allez en préfecture demander le relevé de vos points. En effet, le retrait des points ne se fait pas au jour d'infraction mais plus tard (voyez le post it "perdre des points...").
En ce qui concerne l'alcoolémie, vous avez un autre post-it : "conduite sous alcool..."
Pour le sens interdit, là encore, un post-it en parle.
Conclusion : lisez les post-it en en-tête de ce forum, ils vous donneront toutes les réponses à vos questions.